



Pour citer cet article :

**« Le scoutisme et l'enfance inadaptée »,  
*Action Laïque*, n° 118, mars 1950, pp. 12 - 14.**

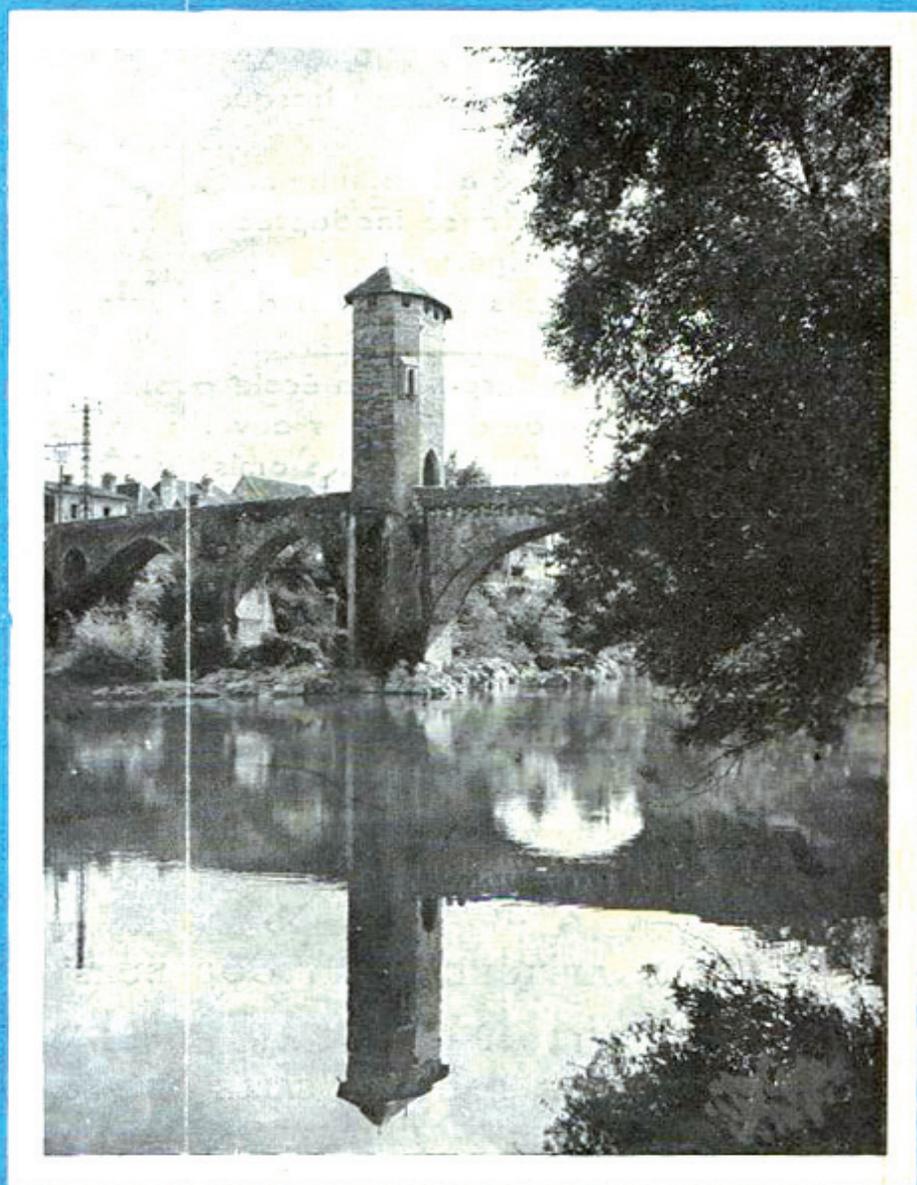




REVUE MENSUELLE DE LA   
LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

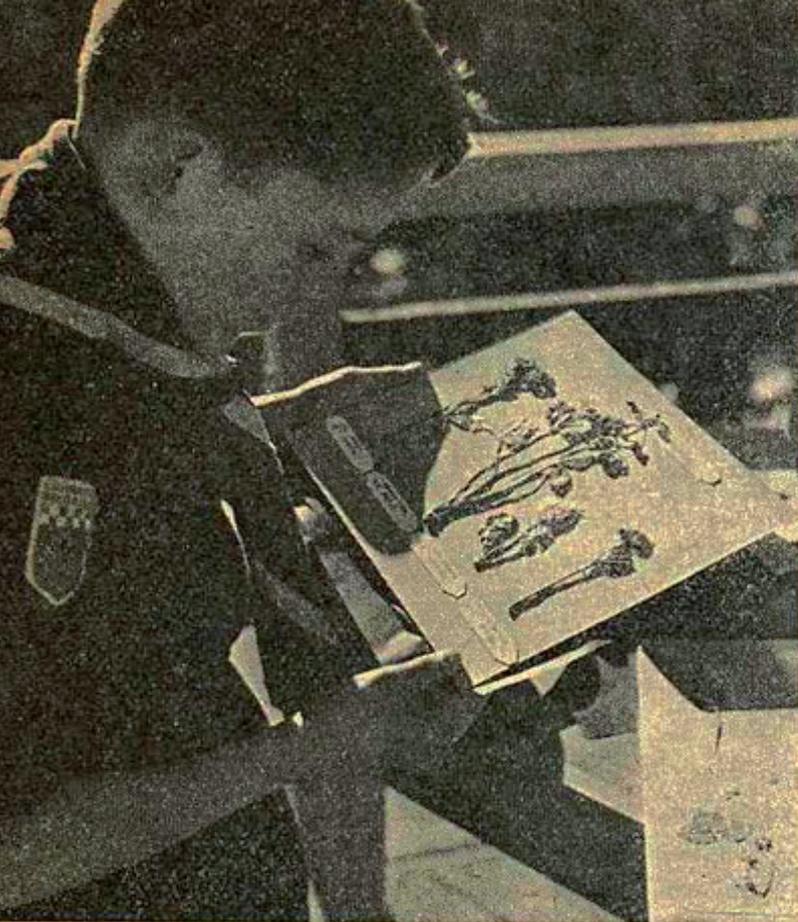
# L'ACTION LAÏQUE

NUMÉRO 118  
MARS 1950



LE NUMÉRO : 15 FR.  
ABONNEMENT : 1 AN : 100 FR.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ŒUVRES LAÏQUES



# LE S

Depuis 1931, le scoutisme s'est ouvert à des enfants qui, à priori, ne semblaient pas devoir bénéficier de ses méthodes. Ainsi est né et s'est développé le scoutisme d'extension.

Nous avons demandé à Mme Lévy-Danon, Commissaire Nationale de la branche « Extension » pour les Eclaireurs de France, de bien vouloir nous en parler.

**P**OURRIEZ-VOUS nous dire, Madame, ce qu'il faut entendre exactement par « scoutisme d'extension » ?

*Le Scoutisme d'Extension — extension du scoutisme à des cas spéciaux — s'adresse aux jeunes aveugles, sourds-muets, paralysés, tuberculeux, osseux et pulmonaires, instables, retardés...*

*Les Eclaireurs de France ont créé des Meutes, des Troupes et des Clans d'Extension dans les Instituts nationaux et départementaux, les Instituts médico-pédagogiques, les établissements hospitaliers de l'Assistance Publique et de l'Etat.*

Quels principes généraux guident votre action dans cet aspect nouveau du scoutisme ?

*A l'opposé des racistes, qui n'accordent d'efficiencce qu'à l'homme assez musclé pour s'imposer par la force, nous croyons à la valeur de tout homme ayant usage de sa conscience.*

*Nous croyons que tout être, même infirme, même malade, doit être doué de volonté libre et porté, comme les autres, par sa propre dignité.*

*Affirmation de la dignité humaine, cette brève définition de l'Extension régit sa ligne, ses moyens et ses buts.*

*Nous ne voulons pas « nous pencher sur les enfants et adolescents de l'Extension », nous voulons aller à eux simplement, d'égal à égal, de façon virile, nous voulons être de plein pied avec eux.*

Ainsi, le scoutisme dit d'Extension, n'est pas un scoutisme mineur, une sorte de scoutisme au rabais, comme certains pourraient le croire ?

*Non, il s'agit là d'un scoutisme authentique, à la mesure du respect que nous avons pour les enfants auxquels il s'adresse, un scoutisme dont ils puissent être fiers.*

*« Comme les autres », par la même promesse, garçons et filles de l'Extension manifestent leur volonté personnelle de suivre la Loi librement consentie de la Société de Jeunes qu'ils veulent former ; « comme les autres », ils affirment leurs droits*

# SCOUTISME

## et l'enfance inadaptée

*dans la même fraternité ; « comme aux autres », nous leur faisons confiance et par cela même ils prennent confiance.*

*« Comme les autres », enfin, ils pratiquent un scoutisme toujours engagé dans l'action, action d'égale valeur, équivalente à celle des bien portants.*

Il vous a fallu cependant faire appel à des méthodes particulières ?

*A l'origine, avec la ferme volonté de faire pratiquer un scoutisme intégral, Cheftaines et Chefs d'Extension se sont trouvés face à face avec des enfants qui ne voyaient pas, n'entendaient pas ou ne marchaient pas. De toute évidence ils n'ont pas abordé ces enfants par leurs manques. Une seule solution : repérer les points épargnés qui laissaient à l'enfant une certaine liberté d'action. Rassembler ces éléments, les opposer à l'infirmité, recréer ainsi des forces de réaction d'où l'enfant pourra rebondir vers d'autres sources d'intérêt que lui-même, vers de nouveaux secteurs de vie.*

*Au premier stade donc, bilan positif. Mais les impossibilités, les déficiences sont là, obstacles qu'il faut franchir de façon concrète. Et chaque Cheftaine, chaque Chef voulant égaliser, normaliser, a été amené automatiquement à suppléer aux manques, à les compenser par des équivalences, parfois à retourner le problème.*

Pouvez-vous nous donner quelques exemples précis ?

*Bien volontiers. En premier lieu, les enfants qui ressortissent à l'Extension sont placés dans des hôpitaux, sanas ou instituts sous le régime de l'internat, classés dans telle ou telle catégorie où leur maladie n'est plus un événement, mais un état. Le Scoutisme va, tout d'abord, ouvrir les portes, faire pénétrer l'air du dehors, le mouvement, la vie.*

*Pour les aveugles centrés dans les instituts, sur les activités d'intérieur, pourquoi pas l'éducation physique ? Et, d'étape en étape, le portique de gymnastique, la piscine, la construction de kayaks, la traversée de la Manche (été 1948) ou la descente de la Seine (été 1949) — toutes précautions prises bien entendu — nous voici amenés plus loin que nous ne le pensions, poussés par les garçons eux-mêmes, par la force de vie réveillée en eux. Et ce sera aussi, autre moyen d'expression, une expérience de jeux dramatiques, une tournée théâtrale en province, où, quinze jours durant, des routiers aveugles ont, de représentation en représentation, gagné leur vie — premier élément de fierté —, plus encore, ont apporté distraction et joie au public voyant, eux sur qui l'on s'apitoyait. Juste retour des choses.*

*Autre problème : les sourds-muets. Pour eux aucune difficulté à pratiquer les activités physiques ou manuelles. Mais, privés du sens de l'abstrait, il faut leur faire vivre profondément chaque instant de la vie scoute, afin que s'en dégagent, tout naturellement, l'esprit et la Loi.*

Les allongés, réunis des mois parfois des années dans une même salle d'hôpital ou de sana, sont saturés de la vie en commun. La formule d'équipe — la patrouille — a perdu tout attrait pour eux. C'est pourquoi, à Berck, la recherche de l'individualité et des goûts personnels de chacun a permis le regroupement des affinités centré sur des activités manuelles de leur choix et à leur portée : « ateliers » d'imprimerie, de tissage, de marionnettes, travaux de bois, de terre, etc...

Pour les instables et caractériels, c'est au contraire la valeur de la formation civique et du sens social qu'apporte la vie d'équipe, de l'élément fixe qu'est la Loi librement acceptée par chacun d'eux.

Nous savons enfin tel Centre de rééducation où des adolescents, grands mutilés de guerre, encadrent les enfants du village.

Chaque type d'enfant déficient pose évidemment un problème nouveau et il ne saurait être question pour vous de vous appuyer sur une méthode rigide ?

Oui. Dans le scoutisme d'Extension, tout doit être souple adapté à la vie.

Pourtant tout y est cohérent, convergent : même point de départ, le respect de l'enfant, être humain digne et responsable quel que soit son handicap ; même moyen, le Scoutisme ; même but, la vie.

Chaque activité que le Scoutisme apporte aux enfants de l'Extension doit être un témoignage de vie, un moyen de lutte contre l'asservissement de la maladie ou de l'infirmité.

Dans leur article premier, les statuts des Eclaireurs de France précisent que : « L'Association a pour objectif final de préparer des citoyens conscients des problèmes sociaux et soucieux de les résoudre. Elle ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme de tout asservissement ».

Cette affirmation prend plus de valeur encore pour le Scoutisme d'Extension où tout entre en jeu pour libérer l'enfant de ses entraves physiques comme de ses difficultés sociales.



Des Eclaireurs aveugles s'entraînent en mer, sur des kayaks construits par eux-mêmes.